



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	30	15	4

**OBJET : 29-2 - MUSEE PICASSO
- EXPOSITION « PICASSO COTE
D'AZUR » EN PARTENARIAT AVEC
LE GRIMALDI FORUM DE MONACO -
ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE
DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION A LA
LIBRAIRIE - BOUTIQUE - FIXATION DES
MODALITES**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N°Enregistrement :

2139413

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 19 JUN. 2013

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 22 JUN. 2013

Pour le Maire,
L'Attaché principal,


A. CLAVERIE,

VILLE D'ANTIBES

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 12 juillet 2013

Le vendredi 12 juillet 2013 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 05/07/2013, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES FORET DODELIN, M. André-Luc SEITHER, M. Francis PERUGINI, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Patrick DULBECCO, Mme Angèle MURATORI, Mme Monique CANOVA, Mme Suzanne TROTOBAS, Mme Françoise THOMEL, Mme Edith LHEUREUX, M. Alain BIGNONNEAU, M. Henri CHIALVA, M. Alain CHAUSSARD, M. Michel GASTALDI, Mme Marguerite BLAZY, M. Yves DAHAN, Mme Marina LONVIS, M. Jacques BAYLE, Mme Carine CURTET, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAOUÏ, M. Bernard MONIER, Mme Pierrette RAVEL, Mme Edwige VERCNOCKE, M. Gérard MOLINE, M. Gérard PIEL, Mme Cécile DUMAS, Mme Michèle MURATORE

Procurations

M. Georges ROUX à M. André-Luc SEITHER
M. Audouin RAMBAUD à M. Jean LEONETTI
M. Jacques GENTE à M. Francis PERUGINI
Mme Jacqueline BOUFFIER à M. Eric PAUGET
M. Serge AMAR à M. Patrick DULBECCO
Mme Anne-Marie BOUSQUET à Mme Françoise THOMEL
Mme Yvette MEUNIER à M. Alain BIGNONNEAU
Mme Jacqueline DOR à Mme Suzanne TROTOBAS
M. Jacques BARBERIS à Mme Marguerite BLAZY
Mme Martine SAVALLI à Mme Marina LONVIS
Mme Agnès GAILLOT à M. Bernard MONIER
M. Jonathan GENSBURGER à Mme Simone TORRES FORET DODELIN
M. Gilles DUJARDIN à M. Gérard MOLINE
M. Denis LA SPESA à Mme Cécile DUMAS
M. Pierre AUBRY à Mme Michèle MURATORE

Absents : Mme Anne-Marie DUMONT, M. André PADOVANI, M. Jean-Pierre GONZALEZ, M. Matthieu GILLI

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme BADAOUÏ, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

29-2 - MUSEE PICASSO - EXPOSITION « PICASSO COTE D'AZUR » EN PARTENARIAT AVEC LE GRIMALDI FORUM DE MONACO - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION A LA LIBRAIRIE - BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

Cet été, le musée Picasso d'Antibes est partenaire de « Picasso Côte d'Azur », un des deux ensembles thématiques illustrant l'exposition « Monaco fête Picasso » présentée au Grimaldi Forum Monaco, du 12 juillet au 15 septembre 2013.

Alors que « Picasso Côte d'Azur » au Grimaldi Forum Monaco retrace la production de l'artiste lors de ses villégiatures sur la Côte d'Azur entre 1920, date de son premier séjour au cap d'Antibes et 1946, année de son passage au château Grimaldi, le musée Picasso proposera, quant à lui, comme épilogue à ce parcours, une relecture de sa collection à travers un des derniers ensembles importants d'œuvres réalisées sur la Côte d'Azur à Antibes et à Vallauris avant que l'artiste ne s'y installe définitivement au début des années 1950.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé l'achat et la mise en vente du catalogue de cette manifestation à la librairie-boutique.

La mise en vente de cet ouvrage est proposée selon les quantités et les tarifs suivants :

Intitulé du produit	Quantité achetée	Prix d'achat unitaire HT	Coût total net	Quantité hors commerce	Quantité à la vente	Prix de vente unitaire TTC	Recettes globales
Catalogue de l'exposition « Picasso et la Côte d'Azur »	500	6,10 €*	3217,75 €	100	400	25,00 €	10.000,00 €

* arrondi au centime supérieur

COUT TOTAL : 3217,75 €


RECETTES PREVISIONNELLES : 10.000,00 €

OUI CET EXPOSE
APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL MUNICIPAL
A l'unanimité,

- **APPROUVE** les modalités d'acquisition, d'échange et de revente des ouvrages ci-dessus ;
- **DIT** que les crédits sont prévus au BP 2013 chapitre 011 6065 section de fonctionnement.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,

Jean LEONETTI

29-2 - MUSEE PICASSO - EXPOSITION « PICASSO COTE D'AZUR » EN PARTENARIAT AVEC LE GRIMALDI FORUM DE MONACO - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION A LA LIBRAIRIE - BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES

Commission(s) : COMMISSION CULTURE TOURISME
COMMISSION FINANCES

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DCM N.29-2 - MUSEE PICASSO - EXPOSITION "PICASSO COTE D'AZUR" EN PARTENARIAT AVEC LE GRIMALDI FORUM DE MONACO - ACHAT, ECHANGE ET MISE EN VENTE DU CATALOGUE DE L'EXPOSITION A LA LIBRAIRIE - BOUTIQUE - FIXATION DES MODALITES -

Date de transmission de l'acte : 22/07/2013

Date de réception de l'accusé de réception : 22/07/2013

Numéro de l'acte : DCM2139-13 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20130712-DCM2139-13-DE

Date de décision : 12/07/2013

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.9. Culture